

Epreuve - Matière : Questions Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

QUESTIONS COMMUNES

Question 1

La loi du 19 juillet 2023 intervient dans un contexte encore trop insuffisant de postes à responsabilités et de direction occupés par les femmes. En effet, malgré la promulgation de la loi dite "Sauvadet" le 12 mars 2012 et, par conséquent, des obligations prévues qu'elle impose (quotas de 40% de personnes de chaque sexe pour les primo-nominations, pénalités financières) aux employeurs publics, les résultats constatés au fil des années sont trop lents et trop instables. Par ailleurs, même si les taux de primo-nominations féminines ont lentement augmentés entre 2014 et 2018 avec une élévation plus importante à partir de 2019, les femmes ne représentent encore qu'un tiers des postes à responsabilité ou "stock d'emploi" concernés. Les quotas prévus et imposés par la loi Sauvadet ne sont donc pas atteints. De plus, trois postes à responsabilités sur quatre sont occupés par les hommes alors que la part des femmes travaillant au sein de la fonction publique est supérieure à celle des hommes. Le bilan à l'aube de la loi du 19 juillet 2023 est donc mitigé et de nouvelles mesures semblent nécessaires pour palier la faible évolution de la situation. 118.

Question 2.

La loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique intègre de nouvelles mesures. Ces mesures sont fondées sur une partie des recommandations proposées dans le rapport de la délégation aux droits des femmes du Sénat datant du mois de juin 2022. Le bilan de la loi "Sauvadet" a donc abouti à l'adoption de la loi du 19 juillet 2023 avec les mesures suivantes :

- Le taux maximal de personnes de chaque sexe pour les primo-nominations est relevé de 40% à 50%, pour un plus grand équilibre. Ces taux peuvent être atteints progressivement, par paliers.
- Suppression des possibilités de dispense de pénalités financières à partir de 2027. En effet, certains employeurs se reposaient sur cette possibilité pour contourner les quotas.
- Le périmètre des emplois concernés par la loi est élargi par des amendements propres à chaque fonction publique ou institution.
- Obligation pour les cabinets ministériels et du président de la République de publier chaque année le nombre de femmes et d'hommes employés.
- Instauration d'un indice de l'égalité professionnelle dans la fonction publique. Prenant exemple sur le secteur privé, les administrations 2.1.8.

de plus de 50 personnes devront publier des indicateurs d'écart de rémunération entre hommes et femme ainsi que les moyens mis en œuvre pour les supprimer. Dans le cas où ces données ne seraient pas publiées chaque année, elles s'exposent à des pénalités financières. Les dates d'effet de cette mesure diffèrent selon les institutions et selon les communes.

Question 3,

D'autres leviers pourraient en effet être mis en œuvre dans le but d'augmenter la part des emplois à responsabilité dans la haute fonction publique :

- Mise en place de quotas aux sélections de concours ou examens professionnels de la fonction publique
- Accompagnement renforcé des femmes dans leur formation professionnelle dédiée aux fonctions d'encadrement.
- Organisation de séminaires et conférences autour de la problématique de parité dans la fonction publique, à destination des employeurs publics pour faire de la prévention à la discrimination et actualiser les savoirs sur les réglementations en vigueur.
- Organisation de séminaires à destination des femmes pour les encourager dans leurs démarches et les informer de leurs droits.

OPTION : Enjeux de la France Contemporaine et de l'Union Européenne.

Question 1.

Même si les pays les plus développés présentent une économie très largement dominée par le secteur tertiaire (près de 80% du Produit Intérieur Brut de la France en 2022), le territoire français permet encore à la France de tenir un rôle important dans la production agricole européenne. En effet sa production totale dépasse de loin celle de l'Allemagne et de l'Italie.

Grâce à ses sols riches, à son climat propice à la production de divers produits et grâce à ses départements d'outre-mer qui permettent une agriculture plus tropicale, notre pays est en mesure de fournir une grande variété d'aliments, reconnus pour leur qualité : vins, céréales, légumes, lait, fromages, etc. Les territoires sont par ailleurs souvent spécialisés selon les régions et certaines jouissent d'un prestige mondialement approuvé : vins de Bordeaux ou du Languedoc par exemple. Chaque année, le Salon de l'Agriculture témoigne de cette richesse.

Question 2.

Aujourd'hui, l'agriculture et l'élevage se heurtent à des problématiques diverses, qui mettent le secteur et ses acteurs en difficulté.

Tout d'abord, nous pouvons constater des problèmes de compétitivité de l'agriculture française qui ne cessent de s'intensifier. En effet, les produits importés sont de plus en plus consommés par les Français, au détriment des produits

Epreuve - Matière : Questions Session : 2024.

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

cultivés ou élevés sur le sol Français. Cela s'explique surtout par le prix bas des produits importés, mais également par les exigences environnementales des institutions et la fiscalité en place.

Par ailleurs, la prise de conscience de la population vis-à-vis de son alimentation et sa santé pousse à chercher des produits moins traités et labellisés. Tandis que les agriculteurs peinent à apporter un rendement suffisant et ce problème s'aggrave encore sans utilisation d'engrais chimiques, qui les aident dans leur production et donc, dans les revenus qu'ils engrangent. On assiste à une incompréhension entre les agriculteurs et la société. Ces difficultés ont d'ailleurs provoqué des manifestations massives du monde agricole en février 2024.

Notons également que le changement climatique joue un rôle de plus en plus fort dans les capacités de rendements agricoles et la qualité des produits

5.18

Récemment, des bouleversements climatiques ont poussé les autorités à déclarer des états de catastrophes naturelles à cause d'inondations et d'épisodes de grêle. Beaucoup d'exploitants ont perdu leurs futurs stocks de production. En été, les risques accrus de sécheresse et d'incendies ont les mêmes effets dévastateurs sur les futures récoltes.

Question 3

D'abord, il est important d'accélérer la décarbonation du secteur agricole pour limiter les effets du changement climatique et éviter des catastrophes plus intenses sur notre territoire et dans le monde.

Ensuite, nous devons travailler ensemble à l'instauration de politiques économiques favorables aux agriculteurs et aux éleveurs, en révisant certains aspects du commerce agricole actuel en France. Nous devons pouvoir offrir un niveau de vie confortable à nos éleveurs et agriculteurs tout en leur permettant de produire des aliments qui sont en adéquation avec les exigences de la société moderne.

Il est également nécessaire d'adresser le problème de la croissance démographique et de l'urbanisation de plus en plus expansive des territoires qui grignotent les espaces ruraux, détruisent la richesse des

sols et demandent des modes de productions à fort rendements pour pouvoir nourrir tous ces milliards d'individus sur la planète.

Question 4

Ces défis de l'agriculture et de l'élevage français peuvent être relevés grâce à plusieurs outils et moyens à disposition de notre Etat :

Concernant la décarbonation du secteur agro-alimentaire, nous possédons des sols avec un potentiel de stockage de carbone important. Il est donc primordial de les préserver, tout comme il faut préserver nos forêts.

La France a fixé des objectifs nationaux de lutte contre le réchauffement climatique et de neutralité carbone qui contribuent à la mise en place de politiques locales en faveur de ces projets éco-responsables. Le projet France 2050 vise également des objectifs de production de matériaux biosourcés dans les années à venir.

Les politiques d'aménagement du territoire jouent un rôle important dans les moyens mis en œuvre pour la préservation de l'environnement et donc pour la préservation des sols et des températures correctes : Plans de Déplacement Urbain (PDU), éco-quartiers depuis 2008, etc.

Grâce au rayonnement national du Salon de l'Agriculture, nous pouvons mettre en place des moyens d'action qui

favorisent encore plus la promotion de la qualité de nos produits et la diffusion des informations relatives aux nouvelles missions écologiques et aux mesures de prudence pour le secteur agricole. Nous pouvons également travailler à la valorisation des métiers du secteur primaire et laisser la parole aux professionnels pour nous présenter leurs domaines d'expertise.

Enfin, le secteur de la Recherche et du développement possède des moyens solides pour faire évoluer les modes de production. Nous disposons de laboratoires et d'équipes de recherche compétents, il serait donc intéressant de miser sur leur efficacité et leur capacité d'innovation et d'ingénierie pour mettre en place de nouveaux systèmes d'organisation et de production.